



## La formation fédérale saison 2011-2012

### 3 brevets non hiérarchisés défini en fonction du public :

- Brevet fédéral éducateur école de Rugby (BFEDR) (jusqu'à la catégorie moins de 13 ans)
- Brevet fédéral entraîneur jeune (BFEJ) (catégorie moins de 15 et moins de 17 ans)
- Brevet fédéral entraîneur (BFE) (catégorie moins de 19 ans et plus)

### Comment obtenir un brevet fédéral ?

2 possibilités, soit :

- 1) En **suivant la formation fédérale** et en remplissant toutes les conditions pour la valider.
- 2) En remplissant un **dossier de VAEF (validation d'acquis d'expériences fédérales)** : à condition d'être encore en situation réelle d'encadrement au moment de la demande et d'avoir été en situation pendant au moins 3 ans lors des 5 dernières années.

### 1) LA FORMATION INITIALE

#### Comment s'inscrire à la formation ?

En remplissant la fiche d'inscription à la formation fédérale 2011-2012 (se rapprocher de vos CRT ou du comité territorial) et en la renvoyant **au comité territorial pour le 30 septembre 2011**. **L'inscription sera validée lors de la préformation.**

#### Pour entrer en formation :

- Etre licencié FFR
- Encadrer un collectif correspondant au diplôme pendant la saison de formation.

**Remarque :** Un stagiaire qui s'inscrit en formation fédérale est « en cours de formation » pour une durée maximale de 2 saisons. Si au bout de ces 2 saisons, le stagiaire n'a pas validé la totalité du diplôme, il perdra le bénéfice des parties acquises et devra s'inscrire à nouveau en formation pour tenter d'obtenir le diplôme.

#### Pour valider la formation :

- Avoir suivi toutes les unités de formation
- Etre âgé de 18 ans.
- Valider l'unité compétence(UC) pédagogique, l'UC compétition et l'entretien Journal de Bord.
- Posséder l'AFPS ou le PSC1
- Etre licencié capacitaine en arbitrage (pour BFEJ et BFE)
- Encadrer un collectif correspondant au Brevet demandé pendant la saison de formation

#### Coût de la formation : 230€ par stagiaire.

Ce montant sera débité directement sur le compte club.

#### Les dates de formations :

Préformation : 14 et 15 octobre 2011 au CIS à Besançon

1<sup>ère</sup> Unité de Formation : 12 novembre 2011      2<sup>ème</sup> UF : 10 décembre 2011

3<sup>ème</sup> UF : 14 janvier 2012      4<sup>ème</sup> UF : 11 février 2012

5<sup>ème</sup> UF : 17 mars 2012      6<sup>ème</sup> UF : (07 avril 2012) 21 avril 2012

Entretien Journal de Bord : le 12 mai 2012

## 2) DOSSIER DE VAEF

Ce dispositif s'adresse aux éducateurs/entraîneurs qui souhaitent voir reconnaître leurs compétences, acquises au cours de formations fédérales incomplètes ou trop anciennes, ou au cours de formations hors dispositif fédéral, ou encore par son expérience personnelle (exemples : joueur, enseignant, arbitre, dirigeant,...). Le dossier à remplir est à retirer auprès du CTS.

**Remarque :** D'un point de vue administratif, l'éducateur qui a été « positionné » est « en cours de formation » jusqu'à l'évaluation finale qui doit avoir lieu dans les 2 saisons qui suivent la remise du livret de formation. Pour tous renseignements, contactez le CTS.

## 3) LA FORMATION CONTINUE

Le dispositif « les lundis techniques » permet à tous les éducateurs/entraîneurs de continuer à se former sur différents thèmes techniques. Il regroupe plusieurs interventions (ex : amélioration du jeu au pied...) qui se dérouleront des lundi soirs de 19h à 21h30 : cadrage du thème et apports théoriques en salle (1h), puis démonstrations d'exercices pratiques sur le terrain (1h15).

### **Date des lundis techniques :**

Lundi technique 1 : (~~26 sept 11~~) 28 novembre 2011

Lundi technique 2 : 03 octobre 2011

Lundi technique 3 : 24 octobre 2011

Lundi technique 4 : 07 novembre 2011

*Les thèmes abordés lors de ces interventions seront communiqués courant septembre 2011.*

### **Comment s'inscrire aux lundis techniques?**

En vous adressant au comité territorial au début septembre 2011.

Des courriers d'information avec un coupon réponse seront normalement envoyés dans chaque club environ 15 jours avant chaque date.

## 4) LE RECYCLAGE

### **Qui est concerné par le recyclage?**

Un diplôme fédéral doit être recyclé tous les 5 ans pour conserver sa validité.

Sont concernés par le recyclage cette saison, tous les éducateurs ou entraîneurs qui ont obtenu un diplôme durant la saison **2005-2006** et qui n'ont pas suivi de recyclage depuis.

Ceux ayant obtenu un diplôme avant cette date et souhaitant se recycler doivent prendre contact avec le CTS.

### **Comment s'effectue le recyclage ?**

En participant à au moins 2 RDV (lundis techniques ou UF de formation).

## 5) CERTIFICATION MOINS DE 7 ANS

Elle permet aux éducateurs/éducatrices de la catégorie « moins de 7ans », d'obtenir en 2 dates seulement, les principes de base pour gérer les enfants de cette catégorie en toute sécurité.

**Dates :** 1<sup>ère</sup> date : **15 octobre 2011**

2<sup>ème</sup> date : **22 octobre 2011**

Le CTS de Franche-Comté

**Raphaël Boyé**

[raphael.boyé@ffr.fr](mailto:raphael.boyé@ffr.fr), 06 82 70 88 48